

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Décision prise en application des dispositions édictées par l'article L.2122-22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECISION N°DM\_2023\_0233\_CC**

**LOCAL MILLE CLUB  
RUE DE LA POLLE  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**MISE A DISPOSITION DE LOCAUX  
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION  
CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA POLLE**

Monsieur Benoit ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du 8 février 2023 N°DEL2023\_002 donnant délégation de pouvoirs au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de N°AR\_2022\_3724\_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués, modifié par l'arrêté AR\_2023\_0211\_CC du 17 janvier 2023,

CONSIDERANT la demande de l'association culturelle et sportive de la Polle relative à la signature de la convention de mise à disposition d'un local pour ses activités.

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** – Le local du Mille Club, sise rue de la Polle à Cherbourg-en-Cotentin (50100), sera mis à disposition de l'association culturelle et sportive de la Polle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 selon le planning suivant :

**Période scolaire :**

- Lundi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
9h-10h	Conversation anglaise	10h-11h	Cours APA	10h-12h	Couture Adultes
10h-12h	Bureau	11h-12h	Pilates	14h-17h15	Cartonnage/Encadrement ou Gemmologie
13h30-16h	Dentelle aux fuseaux	12h30-13h15	Body Energie		
16h-18h	Langage des signes	13h30-14h30	Pilates		
18h-20h30	Couture	15h-16h	Yin Yoga		
20h30-22h30	Cartonnage	16h-17h30	Régénération+Reiki		

- Mardi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
9h-10h	Allemand	9h-11h	Pilates	9h30-12h30	Fleurs papier



10h-11h	Italien	11h-12h	Power Yoga	14h-17h	Cartonnage/Encadrement
11h-12h	Langage des signes	12h15-13h15	Sophrologie	17h15-18h45	Russe
14h-16h	Dessin	13h30-17h	Peinture	18h45-21h15	Japonais
16h-17h30	Arabe	17h30-18h30	Power Yoga		
17h30-20h30	Math	18h30-19h30	Body Energie		
		19h30-20h30	Pilates		
		20h30-22h	Régénération		

- Mercredi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
9h-10h	Ménage	09h30-12h	Peinture	10h30-11h30	Mandalas Enfants /Parents
10h-11h30	Conversation espagnole	12h30-13h30	Pilates	13h30-15h30	Couture Enfants
13h-16h	Secrétariat	14h-15h	Pilates	15h30-17h00	Philo enfant / dessin parents enfants
16h-17h	Anglais enfant	15h-16h	Body Zen Polle	20h-21h	Japonais
17h-19h30	Espagnol	16h-17h	Danse indienne		
19h45-20h45	Japonais	19h45-21h	Flamenco Ados/Adultes		

- Jeudi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
10h-12h	Informatique	9h-10h	Pilates	9h30-10h30	Italien
14h-16h	Langage des signes	10h-11h	Yoga	14h-16h30	Patchwork, tricot, crochet
17h-19h	Anglais	12h45-14h15	Tango	16h30-18h30	Atelier d'écriture
19h-20h30	Japonais	14h15-16h00	Régénération	20h-21h15	Italien
		16h-17h30	Reiki		
		17h30-18h30	Pilates		
		20h-21h45	Danse tahitienne		

- Vendredi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
10h-12h	Langage des signes	09h-10h	Full body	9h-12h	Art Floral
14h-15h30	Anglais	10h-11h	Pilates	14h-16h30	Dessin
17h30-19h45	Chinois	11h-12h	Body zen	16h-17h30	Langage des signes
		13h30-14h30	Yoga du rire	17h30-19h30	Atelier exploration créative
		14h30-15h30	Yin yoga	19h30-20h45	Japonais
		15h30-16h30	Pilates		
		16h30-17h30	Power yoga		
		17h45-18h45	Danse Tahitienne		
		19h-22h30	Tango		

- Samedi

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
10h-12h	Maths	9h15-10h	Free-dance (5 ans)	9h-12h	Français



13h30-14h30	Peinture enfant	10h-11h	Free-dance (ados/adt)	14h-17h	Tressage ou Philo enfant
14h30-15h30	Russe enfant	11h-12h	Cabaret		
15h30-16h30	Russe	12h15-13h15	Training danse		
17h-18h30	Peinture chinoise enfant	13h30-15h30	Cours chorégraphiques/stages danses 1 semaine sur 2		
		15h30-17h	Stage danse 1 semaine /2 tribal fusion		
18h30-20h30	Peinture chinoise adulte	17h-19h	Breakdance		

- **Dimanche**

BUREAU		SALLE POLYVALENTE		SALLE 2	
HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE	HORAIRE	ACTIVITE
		9h30-12h	Yoga enfants/parents le 14/10, 19/11 ET 17/12	09h30-12h	Œnologie
		17h-20h30	Cercle éveil du coeur le 8/10,12/11,10/12		
		10h-12h	Percussions (1er et 3eme dim )		
		13h30-17h	Kpop		
		17h-19h	Breakdance		

**Vacances scolaires :**

**Vacances d'automne, d'hiver, de printemps :**

Association Culturelle et sportive de la Polle :

1<sup>ère</sup> semaine de vacances, du lundi au samedi inclus, de 8h45 à 23h00 pour l'organisation de stages.

« **Grandes vacances** » (**Juillet-août**) : Sur demande auprès du Service vie associative. Ce local est mutualisé avec d'autres associations de Cherbourg-en-Cotentin.

Ce local est mutualisé avec d'autres associations de Cherbourg-en-Cotentin.

A cet effet, une convention sera passée avec l'association culturelle et sportive de la Polle.

La présente mise à disposition est autorisée moyennant le paiement d'un loyer annuel d'un montant de 365€ TTC payable et révisable selon les conditions de la convention signée entre les parties.

**ARTICLE 2** – La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

**ARTICLE 3** - M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,  
Le 22 septembre 2023.

Le Maire Délégué,  
**Gilbert LEPOITTEVIN.**



